



Procès-verbal de création de l'association CHOLET Marche Nordique

En date du 23/10/219

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association nommée « Cholet Marche Nordique ».

La présidence de la séance est assurée par MME PARNAUDEAU Cécile, elle rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation du projet
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Élection des membres du conseil d'administration et de leurs fonctions

DÉLIBÉRATIONS

1. À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite :
CHOLET MARCHE NORDIQUE

Dont le siège est situé au 13 rue Roger Hostein à Cholet (49300).

2. Adoption des statuts :

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

3. Élection des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le conseil d'administration.

Il rappelle que conformément à l'article 7 des statuts, le conseil d'administration est composé des membres élus lors de l'assemblée générale.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit :

Mr LEVEAU Dominique domicilié au 13 rue Roger Hostein 49300 Cholet, profession : cadre technique Orange

Mme PARNAUDEAU Cécile domiciliée au 12 rue des Ouches 49360 Toutlemonde, profession : Cadre de la Sécurité Sociale

Mr POIRIER François domicilié au 16 square de Montsoreau 49300 Cholet, retraité

Mme THEBAUX Chrystelle domiciliée au 46 avenue de Nantes 49300 Cholet, profession : drapeuse



A l'unanimité des voix, sont élus dans les fonctions de :

- Président : PARNAUDEAU Cécile
- Trésorier : LEVEAU Dominique
- Administrateurs : POIRIER François et THEBAUX Chrystelle

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale suivante.

Fait à Cholet le 23/10/2019

Les signataires :

Cécile Parnaudeau	Chrystelle Thébaux	Dominique Leveau	François Poirier
			